



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 30 septembre 2014

NOUVELLES ATTAQUES GOUVERNEMENTALES CONTRE LE NIVEAU DE VIE DES CLASSES POPULAIRES



À l'occasion de la présentation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, a annoncé de nouvelles coupes dans les budgets des branches maladie et famille.

3,2 milliards d'euros d'économies supplémentaires sont prévues en 2015 dans les hôpitaux. 460 000 retraités verront leur taux de CSG porté de 3,8 % à 6,6 % et les familles seront ponctionnées de 250 millions, car le gouvernement a décidé de diviser par trois la prime de naissance versée à partir du 2ème enfant (308 € au lieu de 923,08 €).

Cela ne réduira pas d'un iota le déficit de la Sécurité sociale et de la CAF, car dans le même temps le gouvernement poursuit résolument sa politique de cadeaux au patronat dans le cadre du pacte de

responsabilité, en particulier en exonérant celui-ci toujours plus de ses cotisations à la Sécurité sociale.

Ce sont donc les travailleurs et leurs familles, les retraités, qui paieront pour les patrons et verront la qualité des soins baisser.

Pour la CGTR, la résorption du déficit de la Sécurité sociale et de la CAF ne doit pas être supportée par les classes populaires, mais par les capitalistes. Chaque année, l'Etat fait cadeau à ces derniers de 30 milliards d'euros, largement de quoi combler le déficit de la Sécu qui avoisine les 10 milliards ! Obliger le patronat à payer son dû à cet organisme rétablirait aussi d'emblée sa santé financière.

Mais comme le gouvernement tourne délibérément le dos à ce type de solutions, il faudra que les travailleurs s'en mêlent pour l'obliger à faire payer le patronat.

GRÈVE DES POSTIERS DE SAINTE CLOTILDE

À l'appel de l'intersyndicale CGTR-Sud PTT-FO-CFDT, les postiers de Sainte Clotilde se sont mis en grève depuis lundi 29 septembre contre le projet de réorganisation de travail de la plateforme de distribution du courrier qui entraînerait la suppression de 8 postes de travail. Ce projet de la direction, si il passait, entraînerait bien sûr une dégradation des conditions de travail avec des tournées plus longues et moins de temps de préparation.

Les grévistes revendiquent aussi le paiement des heures supplémentaires non payées qui, pour certains, s'élèvent à 250 heures. Ils dénoncent aussi le projet de fusion des plateformes de Sainte Marie et Sainte Clotilde qui se traduirait par une diminution du nombre d'encadrants des équipes. Enfin ils dénoncent l'intention de la direction de remplacer certaines tournées à moto par des tournées en voiture au prétexte d'assurer une plus grande sécurité sur route, mais qui déboucherait en fait par l'obligation des conducteurs d'automobiles de distribuer en plus du courrier les colis et les imprimés publicitaires, travail qui jusqu'à présent était assumé par des agents différents. Ceci aurait donc pour conséquence une nouvelle réduction des effectifs.

Avec le mouvement de lundi, seules douze tournées ont pu être réalisées sur 52. C'est dire l'importance de la mobilisation qui se poursuit aujourd'hui.

LA CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

CLINIFUTUR : HORIZON SALARIAL BOUCHÉ POUR LES SALARIÉS

La direction a annoncé au Quotidien qu'elle avait l'intention d'embaucher 280 salarié(e)s dans les années à venir, annonçant l'ouverture de nouveaux services dans de nouvelles spécialités. Les écoles d'infirmiers de la Réunion assurent d'ores et déjà une bonne partie de la formation des futurs personnels soignants (ASH – Infirmiers), mais une vingtaine d'élèves n'ayant pu y trouver place ont été envoyés en métropole à l'IFCASS de Dieppe... qui menaçait de fermer il y a peu... et aux frais de l'Etat, de la Région et du Fonds Social Européen, à raison de 40 000 € par élève pendant trois ans ! Opération blanche financièrement donc pour le groupe Clinifutur.

Un groupe qui paie par ailleurs ses salarié(e)s à coup de lance-pierre (une infirmière au prix d'une ASH dans le public et les ASH au Smic) et qui n'applique même pas le nouveau barème du point en vigueur depuis avril 2014 ! La directrice du groupe reconnaissait d'ailleurs que « s'il n'y avait pas assez d'infirmières dans le secteur privé, c'est à cause des salaires moins élevés et une sécurité de l'emploi perçue comme moins certaine que dans le public », ajoutant « dans notre groupe, notre turnover est de 70% avec une durée de vie d'un emploi de 9 mois » Et pour cause !

À Clinifutur, on soigne les patients, mais surtout les profits des actionnaires et en tout cas pas les salarié(e)s qui s'échinent pour des salaires de misère ! Il est temps que ça change !

PRÉPARATION DU CONGRÈS CONFÉDÉRAL DE LA CGTR

Le bureau de l'URE-CGTR a décidé d'organiser une assemblée générale des militants de l'Est afin de discuter des textes et des orientations de notre organisation en vue du congrès confédéral qui doit se tenir les 27 et 28 novembre 2014.

Cette assemblée générale a été fixée **au samedi 11 octobre de 8 h 30 à midi** et se tiendra dans les locaux de notre union.

Le succès du congrès dépend de la participation de tous à sa préparation. Cette réunion sera l'occasion de débattre de tous les sujets qui intéressent les travailleurs, de la meilleure façon de répondre aux attaques dont ils sont victimes depuis trop longtemps de la part du patronat et des gouvernements à son service, mais aussi de l'organisation qu'il nous faut mettre en place pour gagner dans nos combats. Nous comptons sur votre présence !

CONFÉRENCE SUR LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

LUNDI 13 OCTOBRE 2014 à 18H
Amphi Genevoux - UFR Lettres et sciences humaines
Campus du Moufia - Saint-Denis

Maladies liées au stress, troubles psychiques, suicides... Autant de symptômes révélateurs d'une accentuation de l'exploitation des salariés. Le chantage au chômage, la précarisation croissante des emplois, une productivité exacerbée, une évaluation permanente des tâches, un management par la peur, sont autant de pressions des patrons sur les travailleurs.

La souffrance au travail se généralise. L'accès à une activité professionnelle est un droit, mais en ces temps où le travail se fait rare, on nous présente le fait de travailler comme un privilège qui devrait comporter comme contre partie l'acceptation de l'inacceptable.

Comment défendre son droit à la dignité et comment lutter contre cette souffrance qui gangrène aujourd'hui le monde du travail, telle est le sujet de la conférence que donnera Gérard Filoche, inspecteur du Travail bien connu pour ses travaux sur le droit du Travail, militant ouvrier, opposé à l'ANI, partisan du retour à la retraite à 60 ans.

L'URE-CGTR invite ses adhérents et ses militants à participer à cette réunion au vu du problème abordé, auquel sont confrontés de nombreux travailleurs et travailleuses et contre lequel notre organisation se bat quotidiennement.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

LA CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68